

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
 Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
 » » 14 » six mois.
 » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
 bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
 MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
 publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER
 et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 20 Juin 1865.

BULLETIN.

Les journaux démocrates de Florence persistent à assurer que des difficultés sont survenues dans la mission Vegezzi, spécialement sur la question du serment des Evêques. La cour de Rome, dit la *Nazione*, reconnaît la nécessité de diminuer le nombre des sièges épiscopaux, mais elle refuse d'obliger les Evêques à prêter serment au gouvernement italien.

Un télégramme fait connaître qu'il y a eu à Palerme un meeting de protestations contre la mission Vegezzi.

D'après plusieurs lettres de Naples, les mazzinistes et les garibaldiens auraient résolu de s'opposer à la rentrée des évêques dans leurs diocèses. De la même source d'information on apprend que le général Lamarmora, quittant le ministère, va se rendre de nouveau à Naples avec les fonctions de gouverneur-général, qu'il a déjà remplies.

Samedi, à l'occasion de l'anniversaire de son avènement au trône pontifical, le Pape a reçu dans la salle du Consistoire tous les collèges des prélats.

Après la cérémonie religieuse, Pie IX a reçu les félicitations du Sacré-Collège à qui il a adressé une allocution pour le remercier et l'encourager dans les temps difficiles où nous vivons. « L'union, a dit Sa Sainteté, sera notre force ; elle nous donnera la victoire. »

Le parlement prussien a été clos samedi, après un discours de M. de Bismark dans lequel le ministre prussien reproche aux députés de la majorité d'avoir ni par leur attitude, ni la prospérité matérielle du pays. La Chambre des Députés, a-t-il dit, a repoussé les demandes du gouvernement, et pris des résolutions que le gouvernement ne peut exécuter. La session se termine encore une fois sous l'impression du refroidissement réciproque de forces appelées à marcher d'accord.

Des bruits fâcheux ont été répandus sur la situation politique en Espagne. Nous croyons, dit un journal, que ces bruits sont, pour le moment du moins, inexacts. La Péninsule n'en est pas moins dans un état de crise qu'appelle toute la sollicitude du gouvernement et du parti conservateur.

Des dépêches du Mexique confirment la nouvelle de l'établissement d'une colonie européenne dans la Sonora. Cette association de travailleurs, formée sur le plan rectifié des pionniers californiens, contient beaucoup de Français et de Suisses. On compte sur des profits considérables. C'est le docteur Gwin qui a obtenu la direction des mines. Un appel sera adressé aux émigrants américains. On protégera les travailleurs pacifiques, quitte à recevoir à coups de fusil ceux qui se présenteraient les armes à la main. La Constitution de la Sonora sera très libérale ; elle sera calquée sur celle de la Californie.

J. REBOUX.

On lit dans la Correspondance Havas :

« Les dernières nouvelles de New-York sont très rassurantes. Les tentatives d'assassinat déjà sans efficacité, sont tombées dans l'eau, par suite du manque d'argent et de tout homme sérieux pour les encourager. Le gouvernement des Etats-Unis se montre d'ailleurs plus que jamais résolu à éviter toute complication avec l'Europe et les pays voisins. »

« Les derniers avis du Mexique sont très satisfaisants. Ils confirment les succès de nos troupes et la nouvelle que Juarez est en fuite vers les Etats-Unis. L'annonce de la réalisation de l'Emprunt Mexicain a produit un très favorable effet au Mexique. »

« Les rapports entre les noirs et les blancs dans les anciens Etats confédérés rencontrent de grandes difficultés. Bien que les noirs et les blancs soient régis par les mêmes lois, il existe cependant des prescriptions spéciales appliquées aux nègres qui blessent ces derniers. Nous pouvons citer par exemple celle de déposer contre les blancs, en justice. »

On écrit de Londres, 16 juin.

Une lettre d'Amérique, citée par le *Sun* rapporte que beaucoup de personnes occupent déjà de l'autre côté de l'Atlantique, de la manière dont l'ex-président Davis devrait être exécuté. Un journal de Boston demande que M. Davis soit pendu au point central de la plus vaste place des Etats-Unis, afin que tout le monde puisse assister à son agnominie. Un autre voudrait que l'échafaud fut construit au moyen du bois fourni par tous les Etats.

Un correspondant émet l'opinion qu'il conviendrait de pendre M. Davis au moyen d'un drapeau américain. Une femme de Charleston a envoyé récemment au département de la guerre une corde manufacturée exprès par son mari. Une autre femme a exprimé dans une lettre l'avis que la corde fatale fut composée de chanvre récolté dans les champs de culture des divers Etats. Un correspondant donne la préférence au chanvre récolté dans la Caroline du sud. Un « citoyen de Norfolk » propose dans une lettre publiée par un journal de la Virginie, de se charger lui-même de l'exécution de Davis.

Un journal désire que le corps de l'ex-président confédéré soit réuni aux restes de Booth ; un autre engage les autorités à le jeter dans les profondeurs de la mer, avec des boulets des rebelles aux pieds. Un parti pousse à l'idée que son cadavre soit brûlé et ses cendres jetées aux vents. La lettre publiée par le *Sun* engage toutefois ses lecteurs en Angleterre à ne pas voir dans ces manifestations les sentiments du peuple du Nord, mais ceux de quelques esprits féroces sur lesquels n'a pas passé l'influence de la civilisation.

A quelques pas de la Martinique, à la Dominique, quelques heures avant que Wilkes Booth, ne frappât le président Lincoln, un assassin essayait de tuer le gouverneur de cette colonie. Et dans cette île grande comme la main, ainsi que dans l'immense continent des Etats-Unis, la politique était le mobile du crime. Voici comment l'attentat de la Dominique est raconté dans le *Colonist* de Demerara : « Le gouverneur de la Dominique a été assailli en pleine rue par un électeur évincé, qui l'a frappé, a essayé de lui donner la mort, parce que le gouverneur, M. Alexandre Robinson, a été le promoteur du bill qui déclare la Dominique colonie de la couronne, c'est-à-dire remet les élections à l'assemblée coloniale entre les mains du représentant de la reine. »

Nous lisons dans une feuille locale :

« Le Vendredi-Saint, en plein midi, M. Alexandre Robinson, qui passait tranquillement dans une rue, a été attaqué par derrière par un homme qui lui a porté deux violents coups sur la nuque en s'écriant : « Je veux vous tuer ! Il faut que je vous tue ! » M. Robinson, étourdi par cette subite attaque, fléchit sur ses genoux et ne put opposer qu'une faible résistance à l'assassin qui, s'acharnant sur lui, le frappait à coups redoublés en vociférant : « Vous m'avez chassé de l'assemblée, il faut que je vous tue ! Je vais vous tuer ! » Fort heureusement qu'un passant, le sieur Georges Borromée, accourut au secours du gouverneur et s'empara du meurtrier qui fut livré à la justice. Une instruction a été ouverte et on découvre déjà que cet homme a agi sous l'instigation de complices qui ont nocé une sorte de conspiration tendant à se développer chaque jour. »

L'Espagne, toujours oscillante, entre de nouveau dans l'agitation politique. Il n'est question, dans les correspondances madrilènes et autres, que de projets subversifs du côté des partis, que de mesures restrictives de la part du gouvernement. En voici une dont la gravité est incontestable. Elle ne tend à rien moins qu'à supprimer le droit de réunion, non plus à l'état de club et de prédication, mais à titre de cercle et de causerie. M. Gonzalez Bravo, ministre de l'intérieur, a adressé à tous les gouverneurs de province la circulaire suivante :

« Attendu la surexcitation produite dans les esprits par la constante association de gens qui soutiennent et défendent dans certaines réunions des opinions illégales et de nature à renverser les institutions et le système politique établi, la Reine, que Dieu garde, a daigné ordonner que, conformément à l'article 5 de la loi du 22 juin 1864 sur les réunions publiques, Votre Seigneurie fasse fermer immédiatement tous les casinos, défende les soirées, réunions ou sociétés, quelle que soit la dénomination qu'elles prennent et leur but apparent dans lesquelles il aura été ou sera question d'affaires politiques, et qui, d'après le jugement de votre Seigneurie, pourraient contribuer à troubler la tranquillité royale. »

Ce qui peut troubler la tranquillité royale, c'est-à-dire irriter contre le gouvernement les hommes de saine liberté, ce sont des mesures vexatoires et inquisitoriales comme celle que nous venons de transcrire.

On écrit d'Anvers au Journal des Villes Campagnes :

La maladie du roi préoccupe l'esprit public, sans l'inquiéter pour l'avenir de la Belgique, comme elle eût fait il y a quatre ou cinq mois. A cette époque, on attribuait volontiers à la France des projets d'annexion quasi immédiate ; on avait parlé, vous vous en souvenez, de donner l'Italie méridionale au fils aîné de Léopold, les provinces du Rhin à vos frontières du Nord ; on citait un traité avec la Prusse, des compensations à l'Angleterre, à l'Autriche et même à la Russie. L'alarme était assez générale, car on est loin de souhaiter rien de semblable.

Aujourd'hui, sans être tout à fait tombées, ces appréhensions ont bien diminué, et ce qu'il en reste n'envisagerait qu'un avenir éloigné. On se dit que la France en ce moment a assez du Mexique et de l'Algérie sur les bras. C'est pourquoi on ne redoute pas même le changement de règne qui paraît inévitable d'ici à quelques mois : la maladie empire, en dépit de toute assertion contraire ; si on a pu triompher des autres symptômes, voici une hydropisie qui ne le cède pas aussi facilement, et quand on a soixante-quinze ans, les forces de la jeunesse sont absentes.

L'héritier présomptif, le duc de Brabant est généralement aimé. On lui sait un caractère très ferme, une volonté arrêtée de ne point pactiser avec le mal ni avec les situations fausses, une religion et une moralité sévères, dont il a donné d'énergiques preuves, et on l'attend avec confiance à l'œuvre. Le nœud est dans le choix de ses ministres, quand le temps en sera venu : la chambre des représentants et le sénat, également électifs, ne doivent point encore se renouveler cette année ; mais on les sait disposés à accepter toute mesure qui leur sera présentée par le gouvernement, pourvu qu'elle ne dévie point du principe libéral de la constitution. La présente administration, le monde entier ne l'ignore pas, est l'antithèse de la liberté, malgré ses belles phrases et ses hypocrites déclamations. On ne l'a que trop vu dans la triste confiscation des bourses catholiques de Louvain, et dans mainte autre circonstance récente.

Nos fortifications d'Anvers sont poussées avec vigueur et véritablement ce sont de gigantesques et merveilleux travaux, qui feront de cette place, au grand désespoir des habitants, le Gibraltar du Nord. Les Français ont à redouter que ce ne soit encore au profit de l'Angleterre. La puissance qui occupera Anvers possédera, de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 JUIN 1865

— N° 4 —

LE ROMAN

D'UN

HÉRITIER

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

LE RETOUR AU PAYS.

A l'extrémité septentrionale de notre belle province de Lorraine, sur la lisière de la Belgique et du pays de Luxembourg, s'élevait un plateau couronné jadis par un manoir féodal, et maintenant par la forteresse et la ville de Longwy.

La forteresse est grande, la ville petite. Elle se compose de quelques rues coupées à angles droits, alignées comme des régiments, et serrées dans d'épais remparts, comme des soldats dans leurs ceinturons et leurs cuirasses. Son aspect est morne. Dès qu'on a franchi une des portes barquées de fer par lesquelles cette cité guerrière s'ouvre d'un côté sur la France, de l'autre sur la Belgique, il semble qu'on entre dans une caserne. C'est, en effet, une espèce de caserne où deux mille paucres bourgeois paraissent campés sous

le patronage de la garnison. Le commandant de place est le principal personnage de ce chef-lieu de canton. Les tambours, les clairons y résonnent à tout instant : le matin, la diane ; le soir, la retraite, et après la retraite, les ponts-levis collés contre les murs, les lourdes portes roulant sur leurs gonds, la citadelle fermée. On n'y entre plus et on n'en sort plus.

Cependant les habitants de Longwy, qui passent tant de temps entre de sombres murs, ont l'amour de la vie champêtre et la passion de l'agriculture. Les contours et surtout les pentes de leur plateau sont cultivés avec ardeur. Heureux celui qui possède sur ces pentes abruptes une parcelle de terrain ! Il l'entoure d'une solide clôture pour faire voir le prix qu'il y attache. Il y maçonne des gradins pour étayer et conserver chaque grain de ce sol qu'une pluie d'orage pourrait entraîner chez le voisin. Il y sème des fleurs, et y plante des arbrustes. Son ambition est d'avoir assez de place pour construire un kiosque ou tout au moins une buvette. Quand cette œuvre est achevée, il est plus fier de son domaine que le meunier de Sans-Souci de son moulin, qu'un pacha de son palais sur les rives du Bosphore, ou qu'un Marseillais, de sa bastide en face de la mer. Au printemps, il invite ses amis à venir respirer le parfum de ses lilas. En été, il suit, d'un œil attentif, la floraison de chacune de ses plantes ; et, lorsque vient l'automne, il faut le voir rapporter en triomphe les poires et les pommes qu'il vient de cueillir sur ses propres arbres. Il les range, avec art, dans une corbeille ouverte, et pour rentrer en ville, prend le plus long chemin, et marche lentement pour mieux montrer son trésor à tous les passants. Sans aucun doute, il n'y a point

de fruits pareils dans le monde. C'est sa ferme conviction.

Dans leurs jardins, ces bons propriétaires ont encore une autre joie. Ils ont devant eux de larges et riantes points de vue. Au-dessus des plaines et des collines qui l'environnent, le plateau de Longwy, arrondi en hémicycle, apparaît comme un amphithéâtre érigé pour une légion de spectateurs, en face d'une scène superbe. A sa base, se déroulent les frais vallons de Longuyon, de Longlaville, d'Herseange, arrosés par de clairs ruisseaux, ombragés par de vieux chênes. De là, à l'est, au sud, jusqu'aux frontières de la Prusse, jusqu'aux montagnes des Vosges et aux plaines de l'Alsace, s'étend cette noble province de Lorraine, dans son infinie variété de sites, de richesses et d'aspects ; coteaux et vallées, sombres forêts, campagnes joyeuses, rivières charmantes ; la Meuse, la Meurthe, la Moselle chantées par Ausone et par Schiller. Là, de tous côtés, l'action féconde du travail agricole et du travail industriel : vignes et céréales, usines gigantesques, vaste exploitation de mines de fer, de houille, de pierres, et les agrestes villages étagés sur les coteaux, ou répandus dans les prairies au milieu des arbres fruitiers et les ruines des anciens châteaux, et des vénérables abbayes avec leurs poétiques légendes, et les cités avec leurs glorieuses traditions : Thionville qui était une des résidences favorites de Charlemagne ; Metz qui fut la capitale du royaume de Lothaire, d'où provient par trois altérations successives le nom de Lorraine : (*Lotharii regna, Lotharingia, Lothier-regne*; Lorraine). Toul, qui a eu tant d'évêques canonisés, qu'on l'a appelée la ville sainte ; Bar-le-Duc, dont on admire la pittoresque situation ;

Lunéville, qui se glorifie de son académie littéraire et de son royal château ; Pont-à-Mousson, qui fait remonter son origine jusqu'aux temps héroïques, jusqu'à un autre Enée, errant avec une colonie de Troyens et trouvant son Latium sur les rives de la Moselle ; Nancy, la charmante ville, l'une des plus imposantes et des plus belles villes de l'Europe, la capitale de ces valeureux, de ces galants ducs de Lorraine, dont un éloquent écrivain nous a si délicieusement conté l'histoire (1), et la capitale du roi Stanislas qui y a laissé, par ses vertus et par ses œuvres, un souvenir impérissable.

Oui, cette Lorraine est un doux et attrayant pays, habité par une noble population qui, des deux races dont elle descend, a conservé les qualités distinctes : la patience, la circonspection, les habitudes laborieuses de la race batave, et le courage de la race franque. Heureux ceux qui sont nés dans cette belle province et qui y conservent l'héritage de leurs pères ! Pitié pour ceux qui sont obligés de la quitter, ou qui vont mourir loinde ses champs aimés, ou qui en y revenant, n'y retrouvent plus leur foyer.

En 1808, un soir du mois de novembre, la diligence de Metz s'arrêta devant l'hôtel de Mme Gœller, sur la place de Longwy. Une femme en deuil descendit de cette voiture avec deux enfants, habillés comme elle, tout en noir, un garçon de dix ans et une petite fille moins âgée de quelques années. Cette femme était jeune encore et belle, bien que le chagrin eût pâli ses joues et sillonné de rides précoces son front. Mme Gœller, qu'elle intéressa de

prime abord par la mélancolique expression de son visage, et qui aimait à causer avec ses hôtes, s'approcha d'elle dans l'espoir d'engager une conversation d'une saveur inaccoutumée. Mais il y avait dans le regard, dans l'attitude et la démarche de l'étrangère un caractère de gravité et de dignité qui n'encourageait point les propos familiers. Elle répondit en quelques mots très-polis, mais brefs, aux questions que Mme Gœller lui adressait, soupa en silence entre ses deux enfants qui lui témoignaient une profonde soumission, puis se retira dans l'appartement qui lui était réservé.

Le lendemain matin, elle sortit de l'hôtel, se dirigea, sans demander son chemin, vers la porte du rempart qui s'ouvre du côté de la Lorraine, et prit le rude sentier par lequel on descend à peu près en droite ligne de Longwy haut, la ville fortifiée, à la libre bourgade qu'on appelle Longwy bas. Elle tenait par la main sa petite fille, tandis que son garçon, vif et alerte, sautillait en avant sur les pierres du sentier. Elle marchait d'un pas ferme, la tête baissée, l'esprit pensif. Mais quand elle eut traversé la prairie de Longwy, et quand elle entra dans un vallon qui s'y rejoint, elle s'arrêta tout à coup, leva le voile noir qu'elle avait jusque-là laissé tomber sur son visage ; promena autour d'elle un regard étincelant, et mit la main sur son cœur, comme pour y comprimer une trop violente palpitation.

Ce vallon, dont l'aspect l'impressionnait si vivement, serpente entre deux collines capricieusement dentelées jusqu'à une enceinte de bois, de rocs, qui semble lui fermer toute issue et qu'on nomme le Sauvage. En été, rien de plus joli à voir que cette ondulante prairie, avec les bois

(1), Histoire de la réunion de la Lorraine à la France, par M. le comte d'Haussonville.